



Formation Continue Prévention sécurité

Plan de prévention PPSPS

Les risques liés à la co-activité

OBJECTIFS de la formation

Permettre aux participants de :

- > Identifier les risques liés à la co-activité
- > Définir les moyens de prévention et de protection adaptés
- > Remplir un plan de prévention et un protocole de sécurité



PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- > La directive du 12/06/1989
- > L'obligation de prévention
- > Les spécificités du plan de prévention par rapport à la coordination SPS

Identifier les responsabilités

- > Responsabilités civiles et pénales de l'employeur
- > Les délégations de pouvoir
- > Le partage de responsabilités avec les sous-traitants
- > Les prérogatives des partenaires institutionnels et de l'Inspection du Travail

Préparer l'analyse des risques

- > Organiser les échanges d'information avec les entreprises extérieures
- > Définir sa méthodologie d'évaluation des risques
- > Repérer les dangers permanents et ceux liés aux situations d'interférence

Mise en situation

- > Mettre en place son propre plan de prévention
- > Les chapitres essentiels
- > Les postes nécessitant une surveillance médicale
- > La liste des travaux dangereux et des travaux interdits à certaines catégories de salariés
- > La liaison avec l'Inspecteur du Travail



PUBLIC

Toute personne susceptible de participer à la rédaction ou la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels de son entreprise
Pré-requis : Maîtriser la langue française.
Connaître des différents postes de travail de l'entreprise

DUREE

1 jour

NOMBRE DE PARTICIPANTS

5 participants minimum
12 participants maximum

METHODE PEDAGOGIQUE

Apports théoriques
Mise en situation et cas pratiques

Accessibilité : stage non accessible aux personnes à mobilité réduite

Tarif selon spécificité de la demande : centre.gustave.eiffel@centre-gustave-eiffel.com